

OBSERVATOIRE DU COMMERCE DE DETAIL

2020

Août 2021

Table des matières

INTRODUCTION	4
1 LES ETABLISSEMENTS DU COMMERCE DE DETAIL	5
1.1 Quatre nouveaux établissements actifs en 2020.....	5
1.2 Un établissement sur 5 dans le Commerce de détail d’habillement en magasin spécialisé	6
1.3 Les Personnes Physiques (PP) de moins en moins représentées.....	7
1.4 Des établissements essentiellement regroupés à la Condamine et Monte-Carlo	8
2 UN CHIFFRE D’AFFAIRES EN BAISSÉ	9
2.1 Malgré la crise, le chiffre d’affaires du Commerce de détail retrouve tout de même son niveau de 2018.....	9
2.2 Le Commerce de détail, à l’exception des automobiles et des motocycles davantage en difficulté.....	10
2.3 La quasi-totalité des groupes NAF en perte de chiffre d’affaires.....	10
2.4 La baisse des Autres commerces de détail en magasin spécialisé, une cause de cette chute globale	11
3 LES SALARIES DU COMMERCE DE DETAIL IMPACTES PAR LA CRISE	13
3.1 Les employeurs et salariés du GSA moins nombreux qu’en 2019	13
3.2 Le profil des salariés	14
3.3 Le CTTR a amorti l’impact de la Covid-19 sur l’emploi.....	18
4 UN SECTEUR TRES AIDE PAR L’ÉTAT	19
4.1 Parmi les autres aides d’urgence, le Commerce de détail plus concerné par l’AS que le RME	19
4.2 Le 2 ^e secteur le plus aidé par la CARE et l’EPCP.....	20
5 ENQUETES MENSUELLES DE CONJONCTURE DANS LE COMMERCE DE DETAIL	21

Introduction

Le Commerce de détail est l'un des principaux Grand Secteur d'Activité (GSA) de la Principauté en termes de chiffre d'affaires. Il consiste en la vente des marchandises dans l'état où elles sont achetées (ou après transformations mineures) généralement à une clientèle de particuliers, quelles que soient les quantités vendues. Outre la vente, cette activité de commerce de détail peut aussi couvrir la livraison et l'installation chez le client (de meubles ou d'électroménager par exemple).¹

Les commerces tels que les bars (Hébergement et restauration) ou salons de coiffure (Autres activités de services) ne sont donc, au sens de la Nomenclature d'Activités Française ², pas inclus dans l'appellation « Commerce de détail » qui comprend uniquement la vente de bien matériel.

Les groupes NAF qui le composent sont entre autres les Autres commerces de détail en magasin spécialisé (vente d'articles d'habillement, chaussures et maroquinerie, de produits pharmaceutiques et médicaux, etc.), le Commerce de détail sur éventaires et marchés, le Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé (vente spécialisée de pain, viande ou encore poisson), ou encore le Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé (textiles, quincaillerie, tapis, appareils électriques ou meubles).

En 2020, le Commerce de détail compte 813 établissements actifs, soit 4 de plus qu'en 2019. L'évolution depuis 2011 est relativement stable puisque sur les 10 dernières années, 508 établissements ont été créés, contre 490 radiés (soit 18 infrastructures supplémentaires).

En ce qui concerne l'année 2020 en Principauté, les résultats économiques ont été fortement impactés par la crise sanitaire, et notamment pour les entreprises du Commerce de détail, victimes de la fermeture des commerces dits « non essentiels » et de la baisse de fréquentation. Le Commerce de détail a subi une diminution de chiffre d'affaires de 10,6 % entre 2019 et 2020, soit une baisse de plus de 170 millions d'euros. À l'exception du Commerce en magasin non spécialisé (hypermarché, superettes, etc.) qui augmente de 2,6 %, l'ensemble des groupes NAF sont touchés et affichent un solde négatif. En 2020, le Commerce de détail réalise tout de même le 4^e chiffre d'affaires de la Principauté, hors Activité financières et d'assurance.

La Covid-19 a également eu des conséquences sur les employeurs et salariés du secteur. Le Commerce de détail compte 448 employeurs en 2020, soit 3,7 % de moins qu'en 2019. Cette évolution est également visible au niveau des salariés, puisque le secteur en compte 2 816 en 2020, soit 4,4 % de moins que l'année précédente. Cette baisse est notamment due à la variation du nombre de salariés des Autres commerces de détail en magasin spécialisé et du Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé, qui reculent respectivement de 7,1 % et 20,3 %. Le Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR) a eu un rôle primordial dans le secteur en 2020, avec près de 7 000 aides accordées au total dans ce GSA à Monaco.

Ce secteur est aussi l'un des plus concernés par les autres aides mises en place par l'État pour soutenir l'économie (les entreprises, l'emploi, la relance, etc.). Il s'agit du 4^e GSA ayant le plus bénéficié de l'Aide aux Sociétés (AS) et du Revenu Minimum Extraordinaire (RME). De la même manière, il est le 2^e secteur ayant le plus eu recours à la Commission d'Accompagnement à la Relance Economique (CARE) et à l'Exonération Partielle des Cotisations Patronales (EPCP).

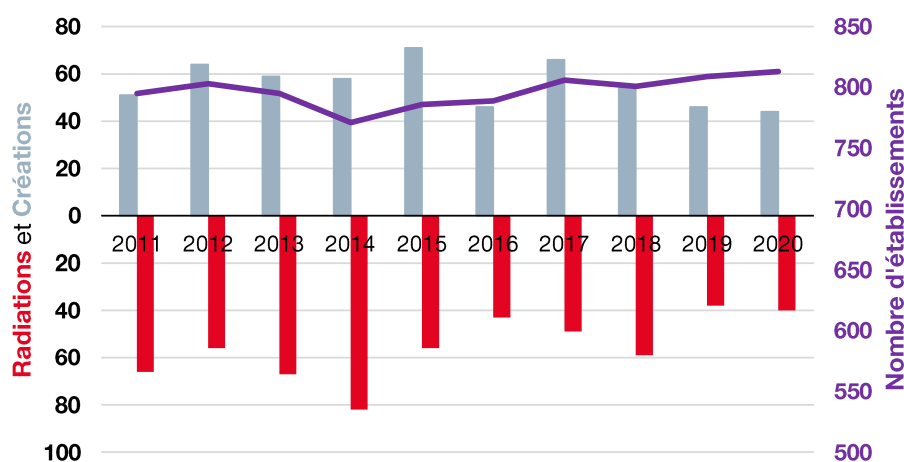
¹ Définition attribuée par l'INSEE

² <https://www.imsee.mc/A-propos-de-l-IMSEE/Nomenclatures-et-referentiels>

1 Les établissements du Commerce de détail

1.1 Quatre nouveaux établissements actifs en 2020

Évolution du nombre de créations, radiations et d'établissements actifs dans le Commerce de détail

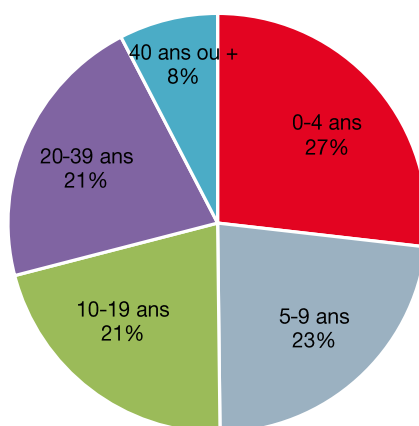


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

En 2020, le nombre d'établissements actifs dans ce secteur est de 813. Il y en avait 18 de moins en 2011, soit une évolution de 2,3 % en 10 ans. Cela fait du Commerce de détail le 3^e secteur avec la plus faible évolution sur les 10 dernières années, derrière les Industries manufacturières, extractives et autres et l'Hébergement et restauration. Malgré cette évolution relativement stable, le Commerce de détail atteint en 2020 son plus haut nombre d'établissements actifs sur la décennie.

Cette constance se traduit au niveau des créations et radiations dans le secteur. Le Commerce de détail a en effet enregistré 56 établissements supplémentaires par an en moyenne sur les 10 dernières années contre 54 radiations moyennes. A titre de comparaison, la moyenne de création annuelle d'établissement tous secteurs confondus est de 68 contre 42 radiations moyennes annuelles au global.

Répartition des établissements actifs du Commerce de détail par âge en 2020



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Les établissements actifs du Commerce de détail affichent une moyenne d'âge de 13,4 ans, soit plus que celle des établissements actifs de l'ensemble de la Principauté (12,3 ans). Il s'agit du 5^e secteur en termes d'âge moyen d'infrastructures.

La répartition par âge est quant à elle très partagée. Plus d'un quart des établissements datent de moins de 5 ans, tandis que 23 % ont entre 5 et 9 ans. Les commerces de 40 ans et plus ne représentent que 7,6 % du total du secteur.

1.2 Un établissement sur 5 dans le Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

Répartition des établissements actifs du Commerce de détail selon leur classe NAF

Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	19,2%
Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé	10,1%
Vente à distance	9,8%
Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	9,8%
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	7,4%
Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	5,5%
Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé	3,7%
Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	3,6%
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	2,6%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	2,5%
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	2,1%
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	2,0%
Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	2,0%
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	1,8%
Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	1,8%
Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire	1,5%
Commerce et réparation de motocycles	1,5%
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	1,2%
Commerce de gros d'équipements automobiles	1,1%
Autres classes NAF	10,8%

Source : IMSEE

Les principaux établissements composant le Commerce de détail appartiennent au Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé et à l'Autre Commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé (correspondant aux commerces de toutes autres sortes de biens).

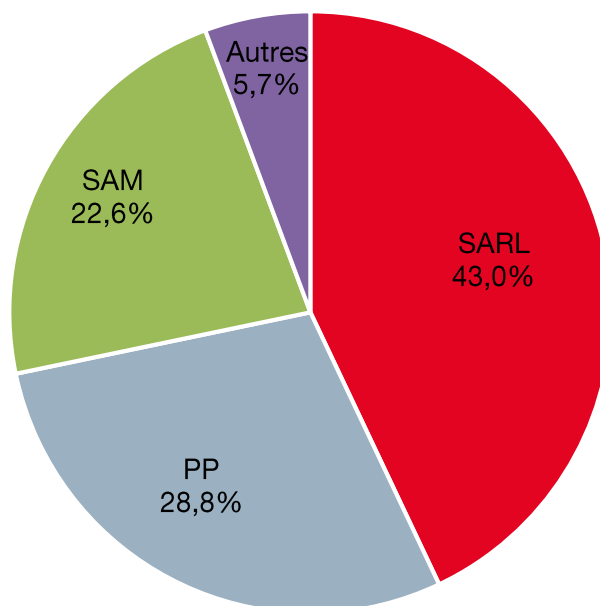
La Vente à distance et le Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé comportent quant à eux 80 établissements actifs. À titre de comparaison, la Vente à distance ne représentait que 2,3 % des créations d'établissement dans le secteur avant 2012 contre 21,8 % après 2012.

1.3 Les Personnes Physiques (PP) de moins en moins représentées

Au sein du secteur du Commerce de détail, on retrouve les formes juridiques suivantes parmi les établissements actifs :

- les Personnes Physiques (PP) ;
- les Sociétés À Responsabilité Limitée (SARL) ;
- les Sociétés Anonymes Monégasques (SAM) ;
- les Sociétés en Commandite Simple (SCS) ;
- les Sociétés en Nom Collectif (SNC) ;
- les Sociétés Etrangères (SE) ;

Répartition des établissements actifs du Commerce de détail par forme juridique en 2020



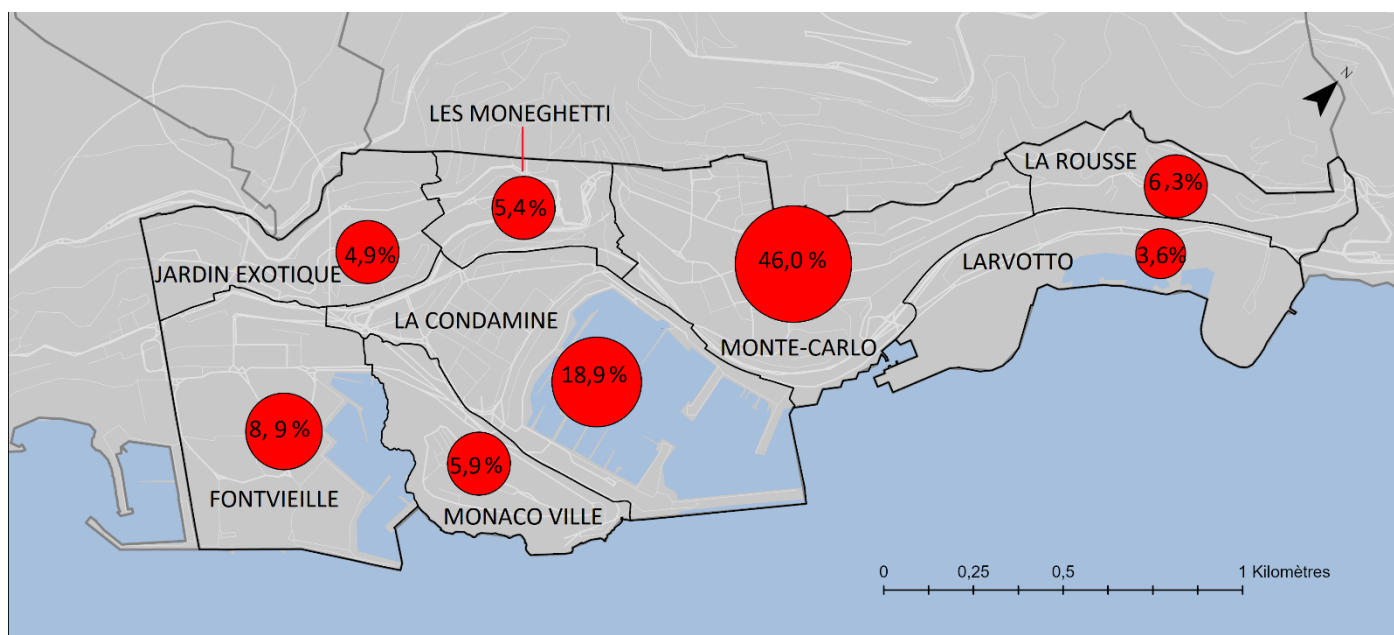
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

En 2020, la Société à Responsabilité Limitée est la forme juridique la plus répandue parmi les entités du Commerce de détail (43,0 %). Les Personnes Physiques comptent quant à elles 233 établissements du secteur, soient près de 29 % du total du Commerce de détail.

Ce taux est en chute depuis 10 ans au profit du taux de SARL. En 2011, les Personnes Physiques comprenait près de 52 % des commerces du secteur. Les Sociétés Anonymes Monégasques représentent quant à elles 22,6 % des commerces en 2020 (183 établissements).

1.4 Des établissements essentiellement regroupés à la Condamine et Monte-Carlo

Répartition des établissements actifs du Commerce de détail par quartier en 2020



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

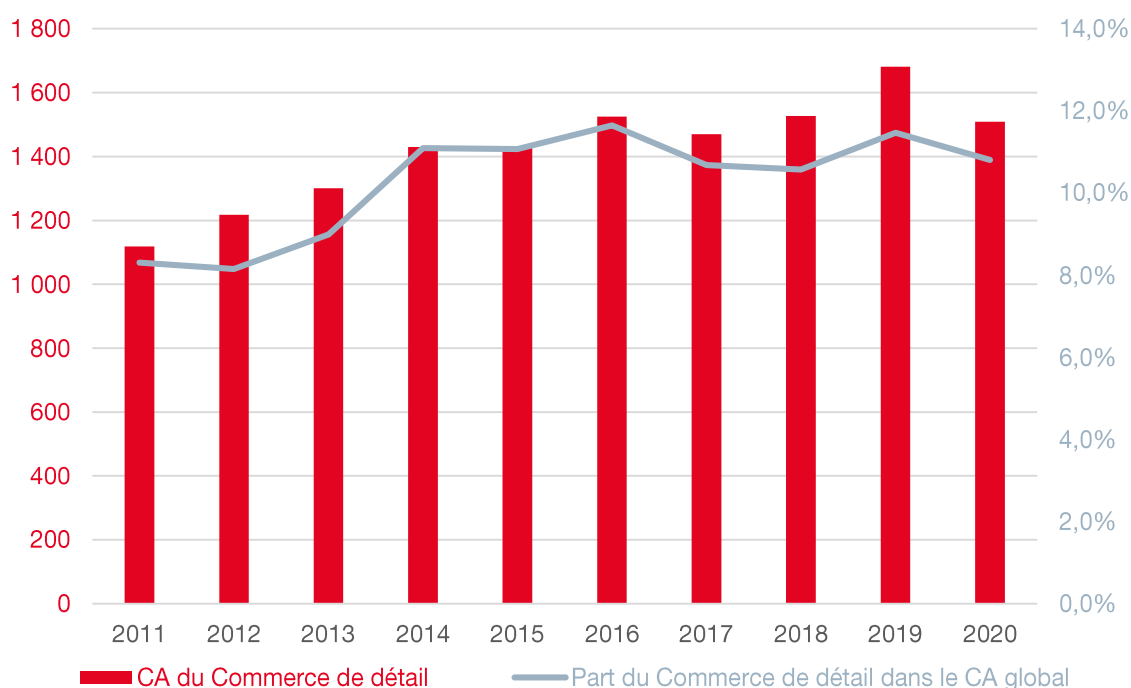
En 2020, 46,0 % des établissements du Commerce de détail sont regroupés à Monte-Carlo. Le Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé représente près de 30 % des établissements du Commerce de détail dans ce quartier.

À titre de comparaison, seulement 34,9 % des établissements de la Principauté tous secteurs confondus sont concentrés dans ce quartier. À contrario, Fontvieille, 2^e quartier rassemblant le plus d'établissements de Monaco, ne regroupe que 8,9 % des commerces du secteur.

2 Un chiffre d'affaires en baisse

2.1 Malgré la crise, le chiffre d'affaires du Commerce de détail retrouve tout de même son niveau de 2018

Évolution de la valeur du CA du Commerce de détail et de son poids dans le CA de la Principauté hors Activités financières et d'assurance



Unité : Million d'euros

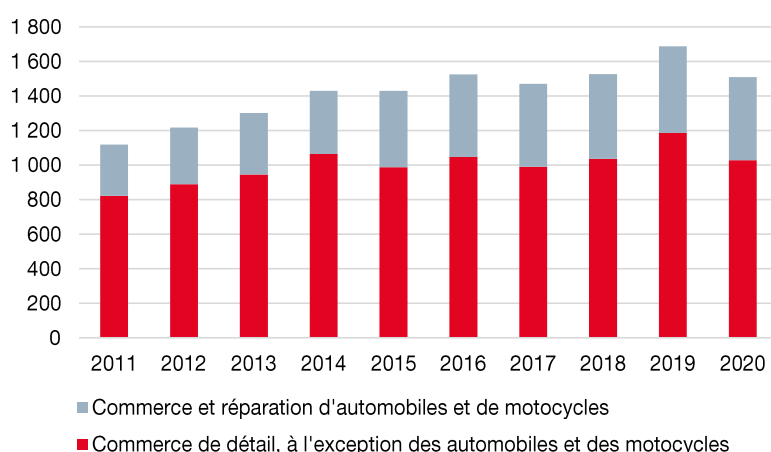
Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Malgré la baisse conséquente subie en 2020, le Commerce de détail représente toujours plus de 10 % du chiffre d'affaires de la Principauté. Sur les 10 dernières années, 2020 est seulement la 2^e avec 2017 où l'on constate un recul de chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente (-10,6 %). Cependant, le niveau de chiffre d'affaires de 2019 était si élevé que malgré l'importante diminution, le chiffre d'affaires en 2020 reste équivalent à 2018.

De la même manière, le secteur déplore une forte baisse de son poids dans le chiffre d'affaires global de la Principauté hors Activités financières et d'assurance, prouvant que l'impact de la Covid-19 dans ce secteur est important.

2.2 Le Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles davantage en difficulté

Évolution du chiffre d'affaires du Commerce de détail par division NAF



Unité : Million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Le Commerce de détail, à l'exception des automobiles et motocycles subit une baisse de 13,3 %, soit 157,3 millions d'euros. Il représente en 2020 une part de 68,1 % du chiffre d'affaires total du Commerce de détail, contre 70,2 % en 2019.

Le chiffre d'affaires du Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles a quant à lui mieux résisté à la crise et diminue de 21,3 millions d'euros (-4,2 %). En effet, cette division NAF est composée quasi-exclusivement de commerces de vente et entretien de véhicule automobile qui ont moins été impactés.

2.3 La quasi-totalité des groupes NAF en perte de chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires du Commerce de détail par groupe NAF en 2019 et 2020

	2019	2020	Variation	Poids
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	1 185,5	1 028,2	-13,3%	68,1%
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	771,9	636,7	-17,5%	42,2%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	30,2	26,8	-11,5%	1,8%
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	43,7	42,2	-3,5%	2,8%
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	26,6	25,1	-5,9%	1,7%
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	16,7	14,8	-11,3%	1,0%
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	44,8	41,9	-6,4%	2,8%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	170,1	174,6	2,6%	11,6%
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	75,6	61,0	-19,4%	4,0%
Commerce de détail sur éventaires et marchés	5,7	5,1	-10,4%	0,3%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	502,3	481,0	-4,2%	31,9%
Commerce de véhicules automobiles	456,7	441,1	-3,4%	29,2%
Commerce d'équipements automobiles	33,8	28,4	-15,9%	1,9%
Commerce et réparation de motocycles	3,7	4,3	16,4%	0,3%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	8,1	7,1	-11,7%	0,5%
Total CA Commerce de détail	1 687,8	1 509,2	-10,6%	100,0%
CA Global de la Principauté hors Activités financières et d'assurance	14 993,4	13 966,4	-6,8%	

Unité : Million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

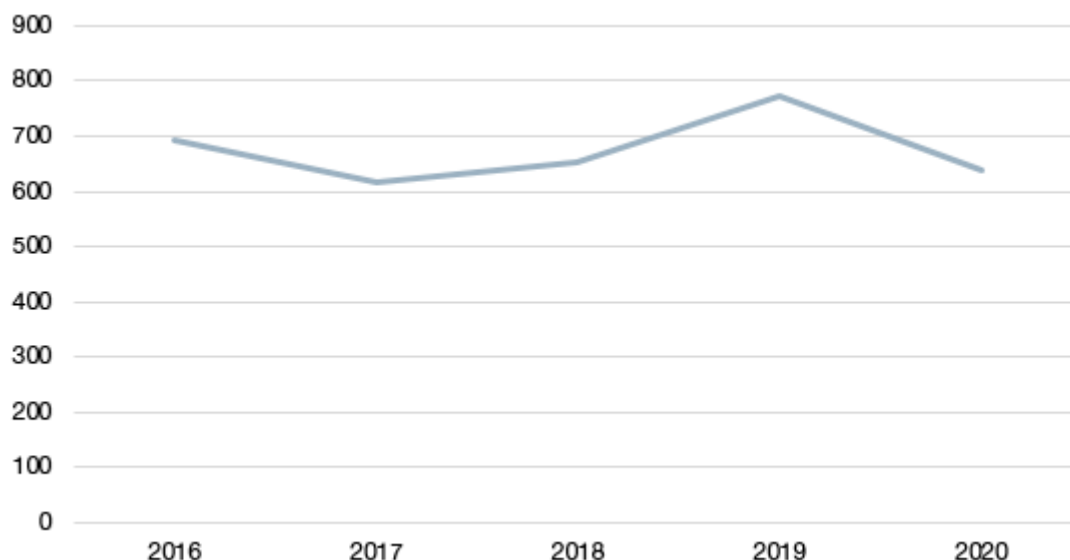
Les plus importantes variations constatées proviennent des Autres commerces de détail en magasin spécialisé (-17,5 %) qui sont composés notamment des commerces d'habillement, de biens neufs et d'occasions ou encore d'horlogerie et de bijouterie, ainsi que du Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés (-19,4 %) qui est représenté entre autres par la vente à distance qui a connu une évolution stable (+1,9 %) ou encore la vente par automate qui a quant à elle chuté (-89,3 %).

Seuls le Commerce de détail en magasin non spécialisé (+2,6 %) et le Commerce et réparation de motocycles (+16,4 %) ne connaissent pas de baisse de chiffre d'affaires. Il s'agit dans ce premier des superettes et hypermarchés, dont l'activité s'est poursuivie durant toute la période de crise sanitaire.

2.4 La baisse des Autres commerces de détail en magasin spécialisé, une cause de cette chute globale

Le chiffre d'affaires rapporté par les Autres commerces de détail en magasin spécialisé représente 42,2 % du total du secteur. Ainsi, si les baisses de chiffre d'affaires constatées dans les autres groupes NAF semblent relativement faibles, la perte de 17,5 % dans celui-ci impacte davantage le solde total.

Évolution du chiffre d'affaires des Autres commerces de détail en magasin spécialisé



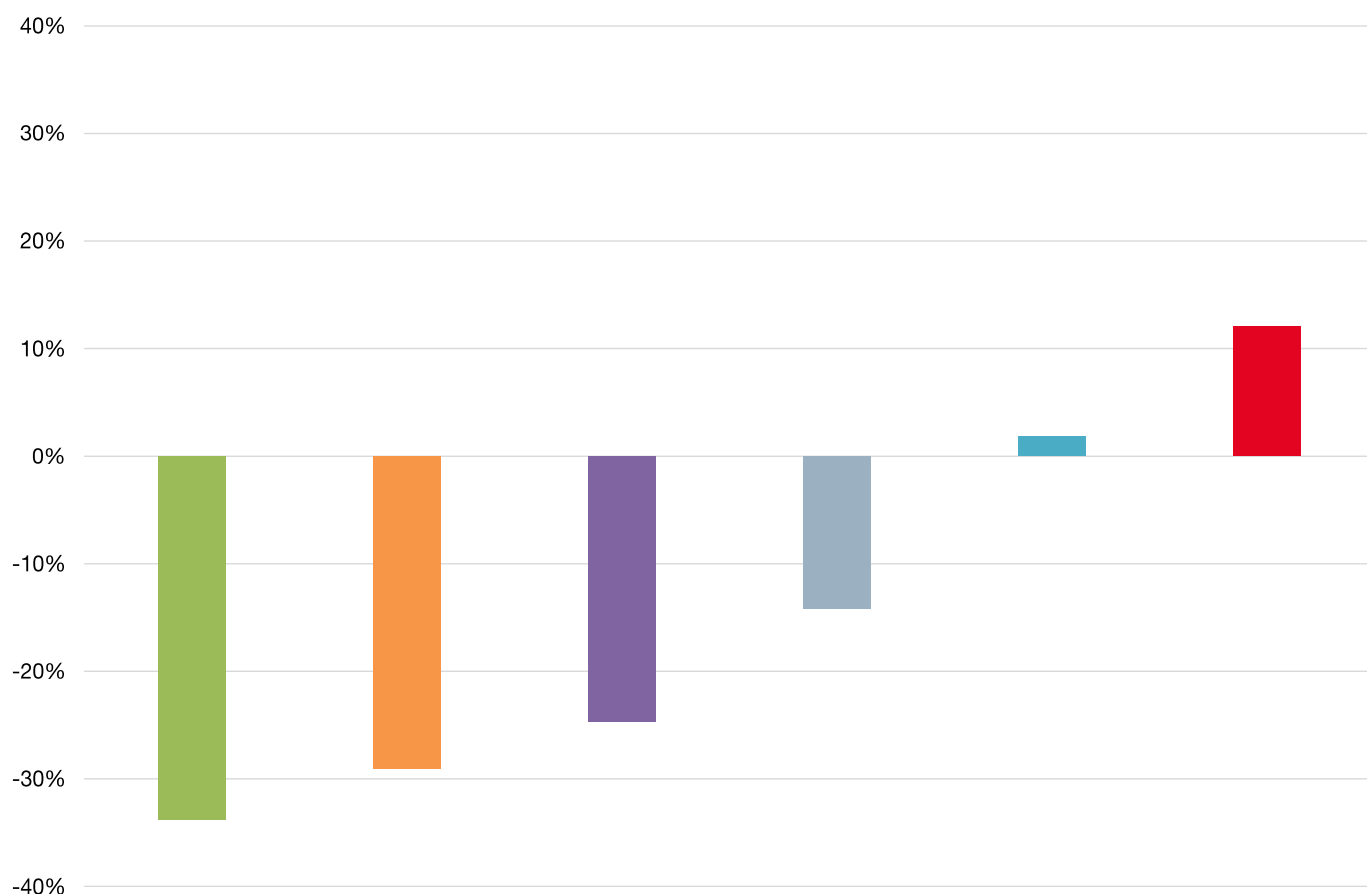
Unité : Million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Après de très bons résultats lors de l'année 2019 avec un chiffre d'affaires se rapprochant des 800 millions d'euros, ce groupe NAF accuse une diminution de plus de 135 millions d'euros entre 2019 et 2020. Les Autres commerces de détail en magasin spécialisé rassemblent donc plus de 75 % de la baisse constatée dans le Commerce de détail.

La fermeture des commerces dits « non essentiels » pendant le confinement dont font partie de nombreuses entreprises de ce secteur permet d'expliquer en partie cette évolution négative.

Évolution des chiffres d'affaires des principales classes NAF des Autres commerces de détail en magasin spécialisé entre 2019 et 2020



- Autres commerces de détail spécialisés divers
- Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
- Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin
- Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
- Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

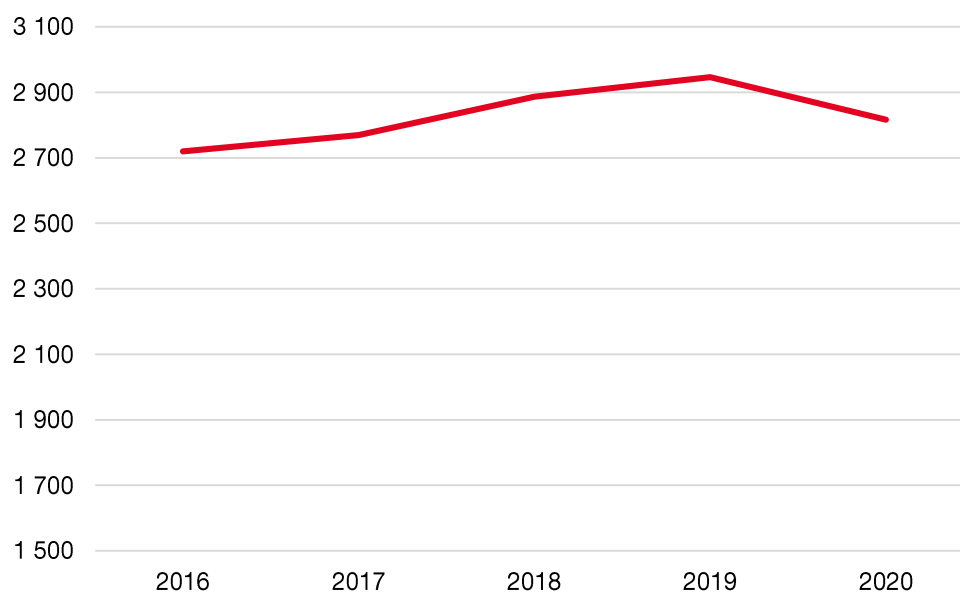
La plus nette évolution négative est à mettre au crédit du Commerce de détail de biens d'occasion en magasin, avec plus de 30 % de baisse de chiffre d'affaires. Les domaines de l'habillement et de la maroquinerie et articles de voyages ont eux aussi également souffert de la crise sanitaire (respectivement -29 % et -25 %).

Seuls les Autres Commerces de détail spécialisés divers et le Commerce de détail de produit pharmaceutique en magasin spécialisé ont connu une augmentation de chiffre d'affaires.

3 Les salariés du Commerce de détail impactés par la crise

3.1 Les employeurs et salariés du GSA moins nombreux qu'en 2019

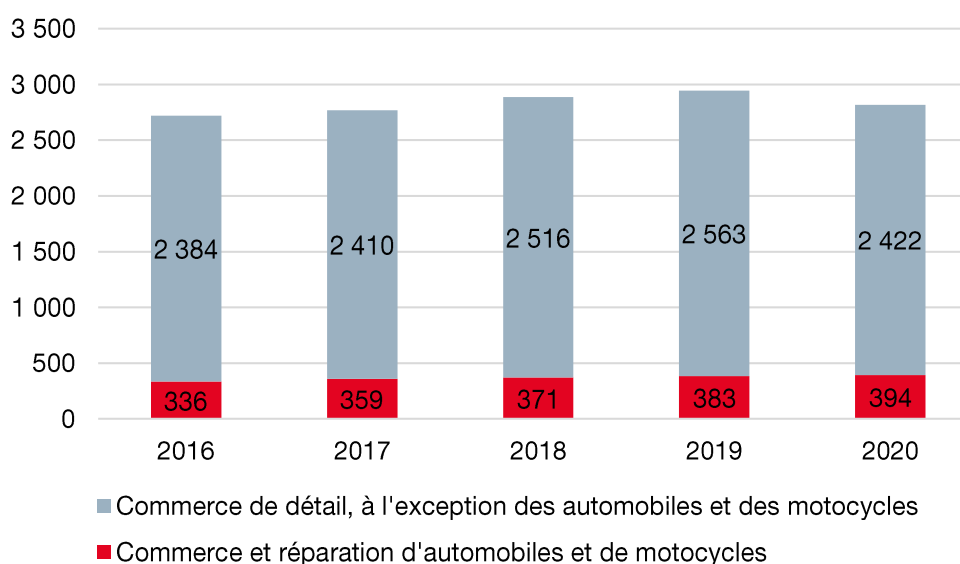
Évolution du nombre de salariés du Commerce de détail



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Alors que le nombre de salariés du Commerce de détail était en augmentation constante sur les 5 dernières années, 2020 connaît une baisse (-4,4 % entre 2019 et 2020). La Principauté compte 2 816 salariés du Commerce de détail en 2020. À titre de comparaison, le nombre de salariés dans l'ensemble de la Principauté a diminué de 3,9 % en 2020.

Évolution du nombre de salariés du Commerce de détail par division NAF



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le nombre de salariés travaillant dans le Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles est en diminution tandis que le nombre travaillant dans le Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles est en augmentation constante depuis 2016.

Détail des salariés et employeurs du Commerce de détail selon le groupe NAF en 2020

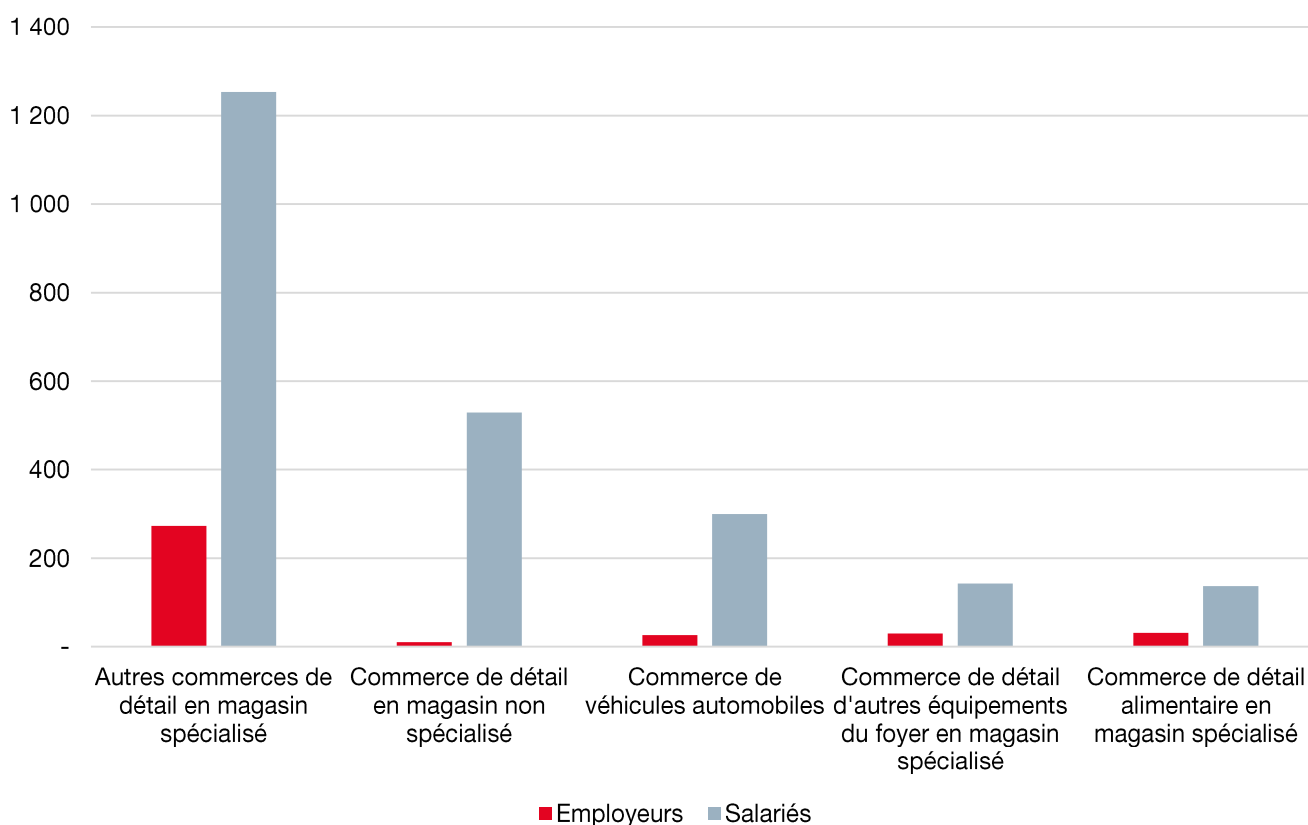
Observatoire du commerce de détail – Août 2021

	Employeurs		Salariés		Poids
	Nb	Variation 2019/2020	Nb	Variation 2019/2020	
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	273	-2,5%	1 253	-7,1%	44,5%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	10	0,0%	529	-2,0%	18,8%
Commerce de véhicules automobiles	26	4,0%	299	4,9%	10,6%
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	30	-16,7%	143	-3,2%	5,1%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	31	-13,9%	137	-20,3%	4,9%
Autres groupes NAF	78	0,0%	454	0,6%	16,1%
Total Commerce de détail	448	-3,7%	2 816	-4,4%	100%
Total en Principauté	6 126	-0,9%	51 008	-3,9%	

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le nombre d'employeurs du Commerce de détail est de 448 en 2020. Ils étaient 465 en 2019, soit une perte nette de 17 employeurs. Cette variation est causée essentiellement par les Autres commerces de détail en magasin spécialisé, le Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé, et le Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé (respectivement -7, -6 et -5 employeurs).

Nombre de salariés et employeurs dans le Commerce de détail selon les principaux groupes NAF en 2020



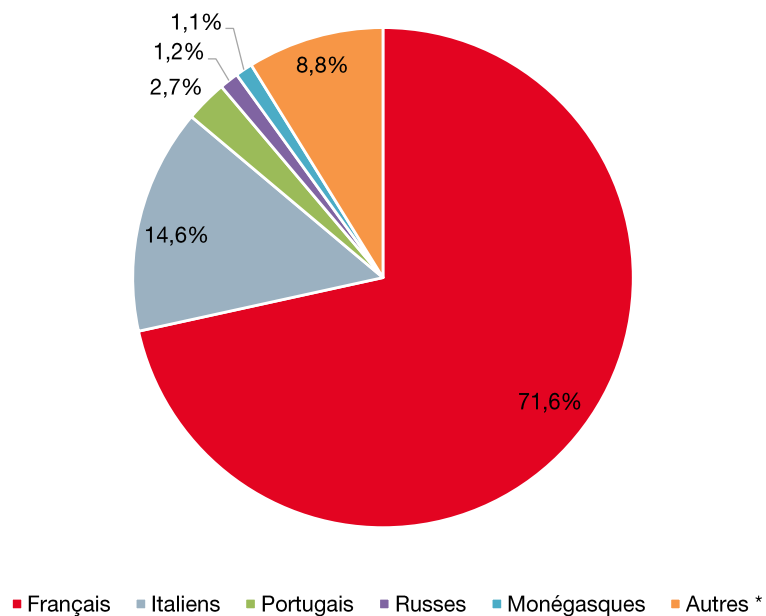
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Dans les Autres Commerces de détail en magasin spécialisé, il y a en moyenne 4,5 salariés par employeur. Ce groupe NAF est d'ailleurs celui comportant le plus d'employeurs au global. Plus de 2 sur 3 relèvent de ce groupe NAF.

Si presque tous les groupes NAF contiennent moins de 15 salariés par employeur, le Commerce de détail en magasin non spécialisé (hypermarchés, supermarchés et superettes) fait office d'exception. Son nombre de salariés est plus de 50 fois supérieur au nombre d'employeurs.

3.2 Le profil des salariés

Répartition par nationalité des salariés du Commerce de détail en 2020

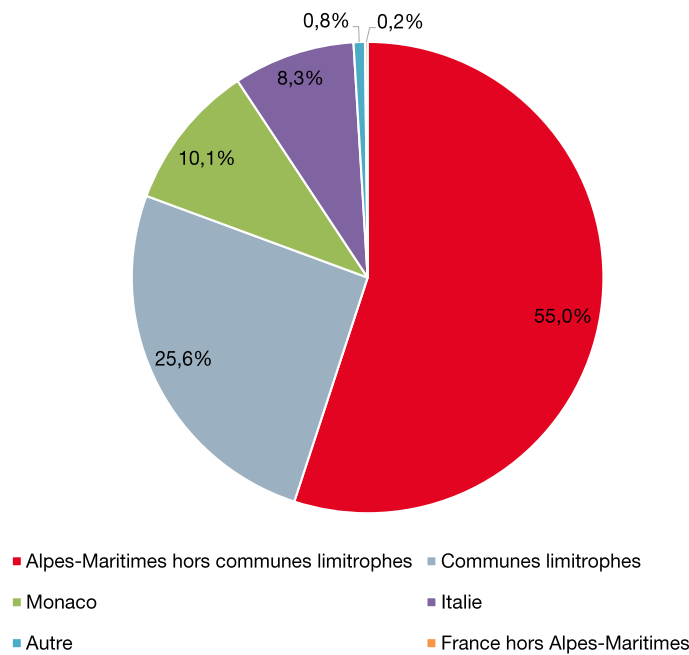


*dont non renseignés

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Plus de 71 % des salariés du Commerce de détail sont de nationalité française (2 015 salariés). Ce total apparaît assez élevé puisque, en comparaison, 62,4 % des salariés au global de la Principauté sont Français. Les Italiens représentent quant à eux 14,6 % des salariés, contre 17,3 % au global. Les Monégasques représentent 1,1 % des salariés du secteur.

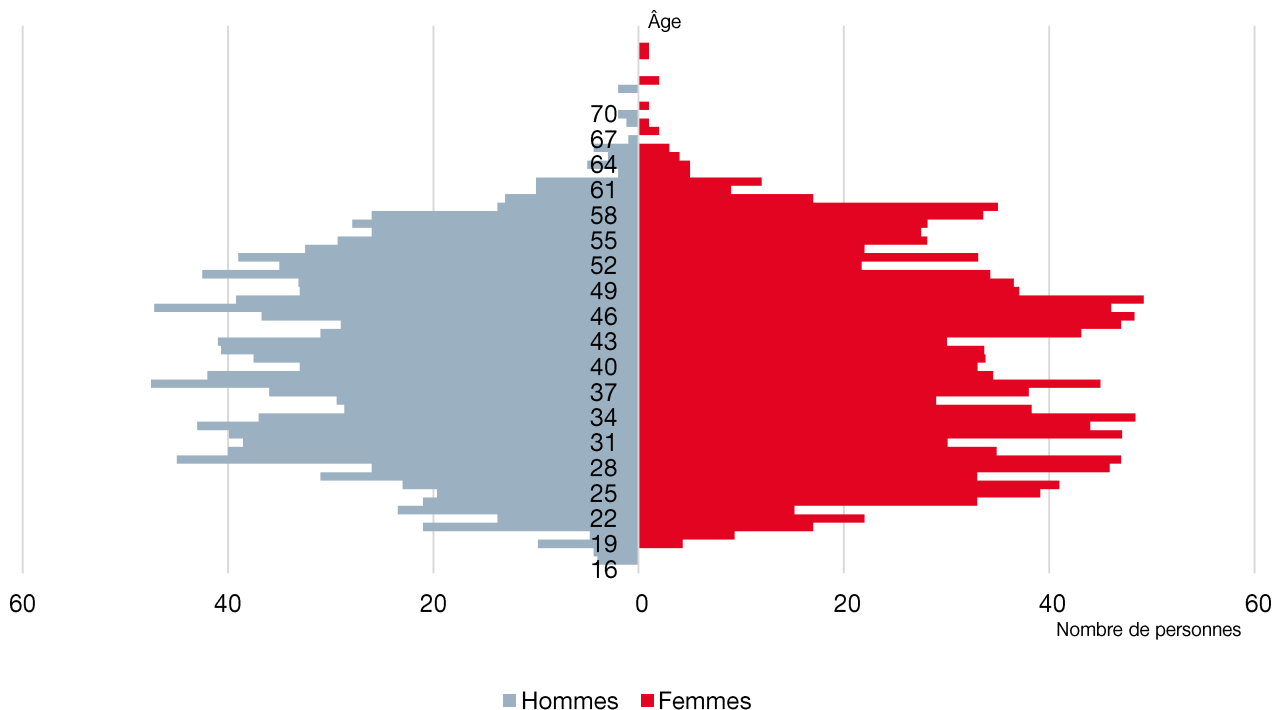
Répartition des salariés du Commerce de détail selon le lieu de résidence en 2020



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Concernant les lieux de résidence des salariés du secteur, les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes en concentrent plus de 55 %. Les communes limitrophes (Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Cap d'Ail, La Turbie), quant à elles, en rassemblent plus d'un quart. Seulement 10,1 % des salariés sont résidents de Monaco.

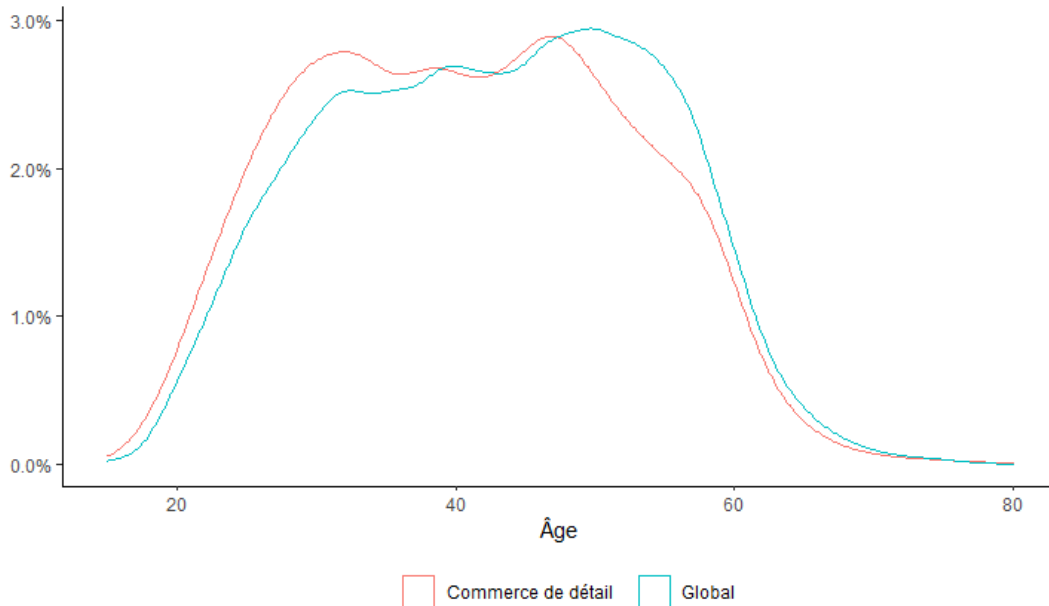
Pyramide des âges des salariés du Commerce de détail selon le sexe en 2020



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le nombre de femmes et d'hommes dans le secteur est assez équivalent, ainsi que leur répartition par âge. Les 2 pics de densités aux alentours de 30 ans et 50 ans sont visibles pour chacun des sexes.

Répartition des salariés de Monaco selon leur âge en 2020

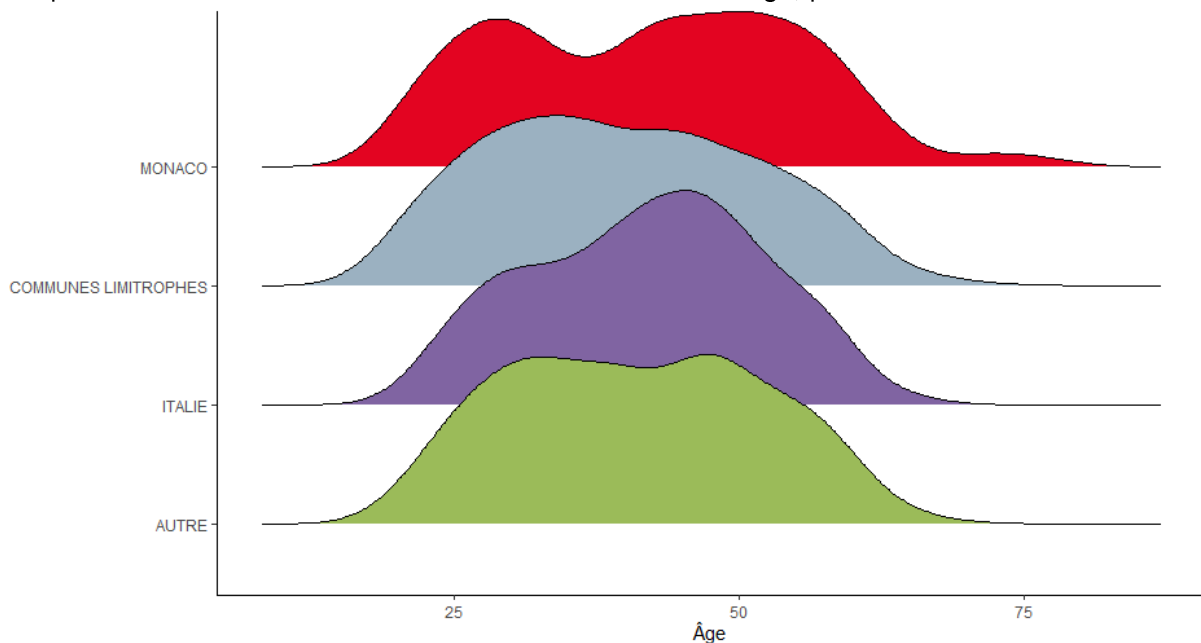


Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le Commerce de détail est le 2^e secteur à la moyenne d'âge la plus jeune, après l'Hébergement et restauration (40,9 ans pour le Commerce de détail contre 42,5 ans au global).

Les salariés du Commerce de détail sont regroupés aux alentours des 25 et 45 ans tandis que les salariés de la Principauté au global sont d'avantage regroupés aux alentours de 50 ans. La densité de population est d'ailleurs sans exception plus élevée pour les salariés globaux à partir de 50 ans, jusqu'à 65 ans.

Répartition des salariés du Commerce de détail selon leur âge, par lieu de résidence en 2020

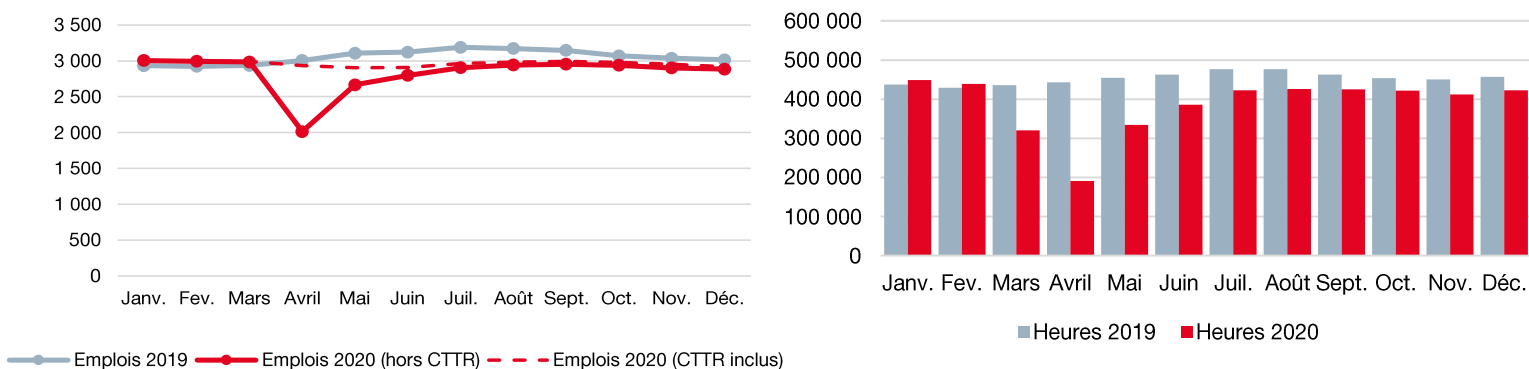


Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

De la même manière, plusieurs écarts sont visibles au niveau des lieux de résidence des salariés du secteur. Les résidents de Monaco sont bien plus jeunes en proportion et obtiennent leur plus grande part de la population vers les 25 ans, où un pic est à constater. En revanche, les salariés du Commerce de détail résidant en Italie accusent un pic de population entre 40 et 50 ans. Les salariés résidant dans les communes limitrophes (Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Cap d'Ail, La Turbie) n'ont quant à eux pas de catégorie d'âge majoritaire et la densité est constante.

3.3 Le CTTR a amorti l'impact de la Covid-19 sur l'emploi

Évolution du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées du Commerce de détail

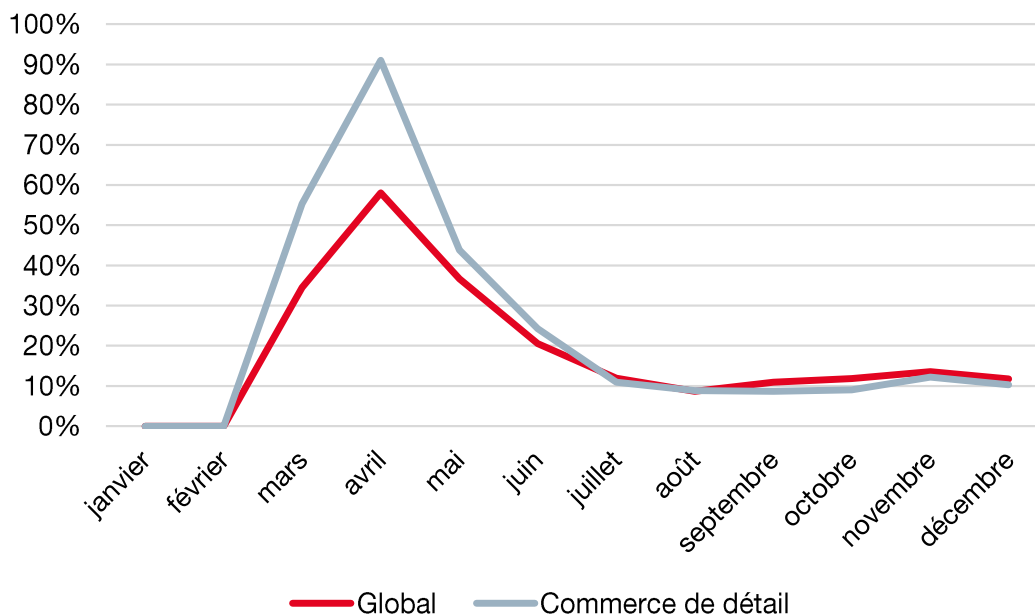


Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

La fermeture des commerces « non essentiels » pendant le confinement a eu un impact majeur sur l'emploi dans ce secteur. À partir du mois de mars 2020, tous les mois restants de l'année connaissent un nombre d'emplois inférieur à l'année précédente. Mais le dispositif de CTTR (Chômage Total Temporaire Renforcé) a permis de compenser cette chute. Ainsi, le mois d'avril, qui a subi la plus grosse perte d'emploi hors CTTR a conservé un total comparable à 2019. Le nombre d'emplois retrouve dès lors une progression qui a permis de limiter l'impact de la crise.

Après un début d'année à un rythme d'heures travaillées supérieur à 2019, ce nombre a drastiquement chuté à partir du mois de mars. Malgré la croissance constante dès le mois d'avril, ce total reste tout de même inférieur au total de 2019 pour chaque mois de l'année.

Taux de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) en 2020



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Au total, près de 7 000 aides de CTTR ont été accordées aux salariés du Commerce de détail à Monaco. Ils représentaient au mois d'avril plus de 90 % des salariés du secteur. Ce taux était proche de 60 % pour l'ensemble de la Principauté.

Nombre de salariés et employeurs du Commerce de détail concernés par le CTTR (partiel ou total) en 2020

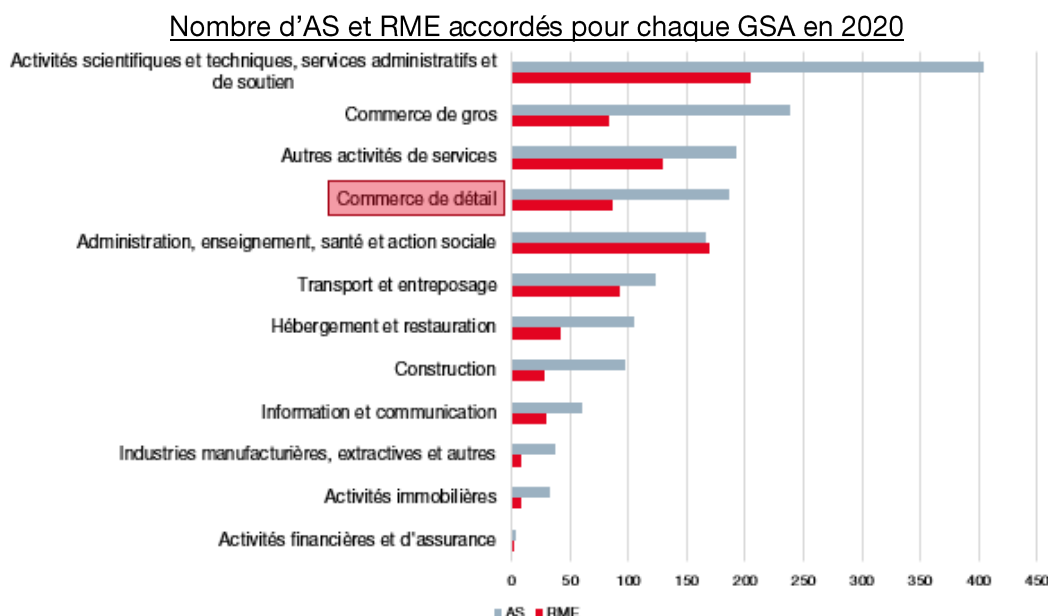


Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Au moins d'avril, plus de 1 800 salariés du Commerce de détail étaient au CTTR, et près de 400 employeurs étaient concernés. Il s'agit du mois comportant le plus d'aides de CTTR accordées pour les employeurs et salariés dans le secteur.

4 Un secteur très aidé par l'État

4.1 Parmi les autres aides d'urgence, le Commerce de détail plus concerné par l'AS que le RME



Sources : Welcome Office, IMSEE

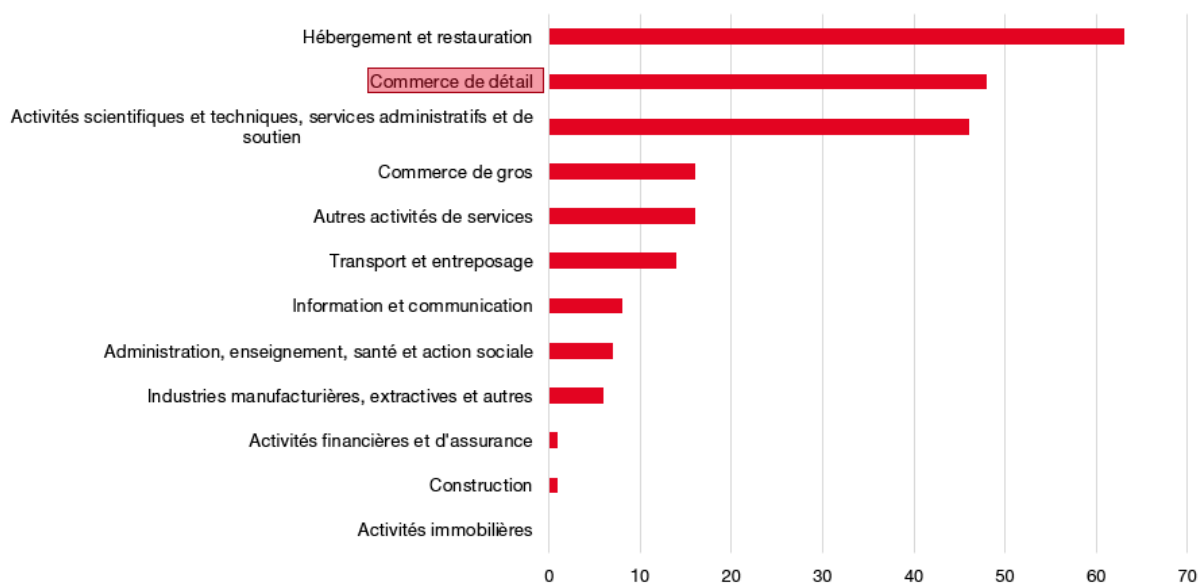
Fort de 186 établissements sur 813 concernés par l'Aide aux Sociétés (AS), le Commerce de détail est le 4^e qui en a le plus eu recours. Le Revenu Minimum Extraordinaire n'a quant à lui été accordé qu'à 87 reprises. Cette différence peut être expliquée par le fait que le RME concerne uniquement les travailleurs exerçant en nom propre, or seulement 29 % des établissements du secteur sont des Personnes Physiques. Le Commerce de détail reste tout de même le 5^e secteur le plus aidé par le RME.

4.2 Le 2^e secteur le plus aidé par la CARE et l'EPCP

À compter de juillet 2020, les deux mesures d'urgence (RME et AS) ont pris fin et le dispositif d'aides aux sociétés a évolué avec un objectif de soutien à la reprise économique au travers de la Commission d'Accompagnement de la Relance Économique (C.A.R.E.).

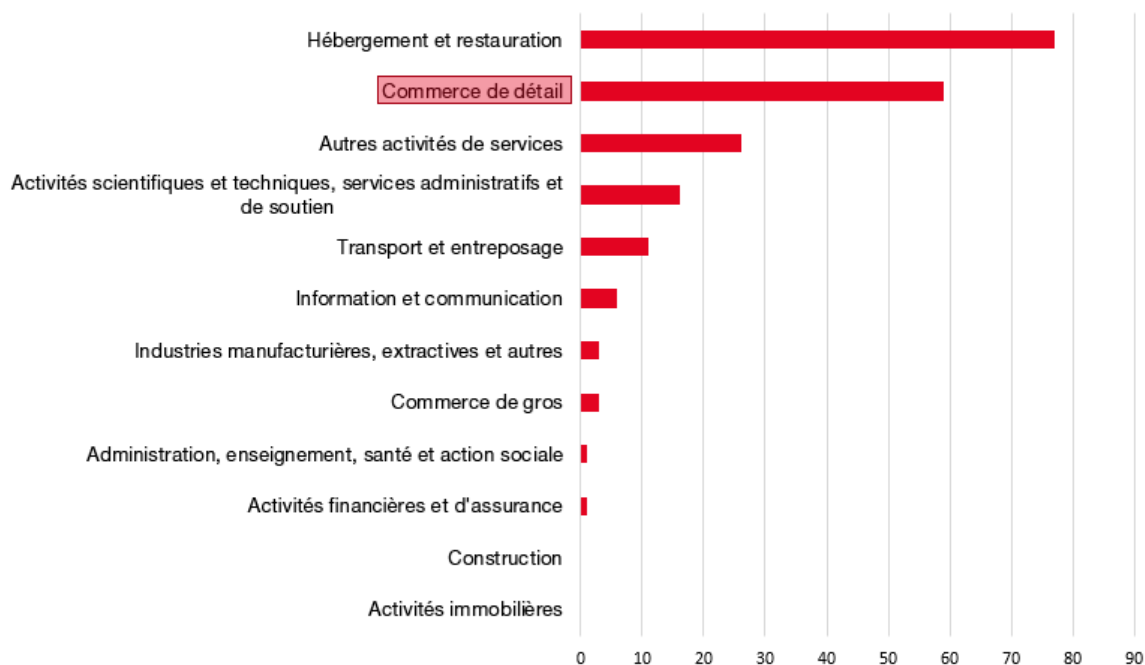
L'Exonération Partielle des Charges Patronales (EPCP), quant à elle, avait pour objectif de permettre aux entreprises fortement et durablement impactées par la crise du Covid19, de bénéficier d'une exonération partielle de la part patronale des cotisations CAR et CCSS pour une période donnée.

Nombre d'aides accordées par la CARE pour chaque GSA en 2020



Sources : Welcome Office, IMSEE

Nombre de dossiers EPCP acceptés pour chaque GSA en 2020



Sources : Welcome Office, IMSEE

Les secteurs soutenus pour chacune de ces 2 aides sont plutôt similaires. Le Commerce de détail est ainsi le 2^e GSA en ayant le plus bénéficié, avec 48 aides accordées par la CARE pour le secteur et 59 dossiers d'EPCP acceptés.

5 Enquêtes mensuelles de conjoncture dans le Commerce de détail

Tous les mois, un échantillon représentatif (30 % des agents économiques possédant au moins un établissement dans le Commerce de détail de la Principauté) est interrogé via un questionnaire d'enquête qui leur est envoyé soit par courrier, soit par voie électronique. Les questions posées concernent le mois qui vient de s'écouler et portent sur les différentes activités de l'entreprise et sur le ressenti du commerçant par rapport à un mois « standard ». Aucune donnée chiffrée n'est demandée aux commerçants : les questions posées sont qualitatives. Pour chaque question posée, 4 réponses sont possibles :

- + indiquant une tendance orientée à la **hausse** ;
- indiquant une tendance orientée à la **baisse** ;
- = indiquant une tendance **stable** ;
- NA** indiquant que la question **n'est pas applicable** au point de vente.¹

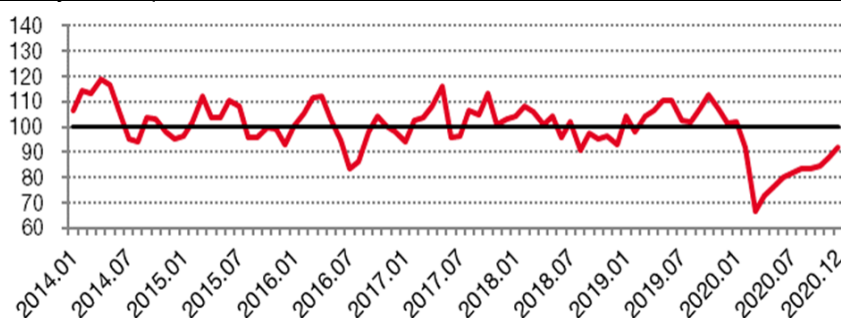
Indicateur du climat des affaires et soldes d'opinion (en %) dans le Commerce de détail

	Moyenne depuis jan. 2014	2020			
		Sept	Oct	Nov	Déc
Climat des affaires	100	83	85	88	92
Perspectives générales d'activité	-16	-69	-67	-48	-58
Ventes passées	-18	-23	-22	-13	1
Ventes prévues	-13	-42	-52	-64	-50
Stocks	13	-12	-25	-23	-18
Intention de commandes	-5	-48	-59	-56	-34
Prix passés	0	-3		12	
Prix prévus	0	5	-10	-19	4
Emploi passé	3	-10	-14	-15	-20
Emploi prévu	5	-25	-8	-9	-10
Situation de trésorerie	-13	-28		-15	
Délais paiement clients	-7				
Délais règlement fournisseurs	-4				
Fréquentation	-32	-76	-74	-48	-42

Note de lecture : Concernant les perspectives générales d'activité et considérant une base de 100 répondants :

- en moyenne depuis janvier 2014, les commerçants ayant répondu "en baisse" sont 16 de plus que les commerçants ayant répondu "en hausse";
- en décembre 2020, les commerçants ayant répondu "en baisse" sont 58 de plus que les commerçants ayant répondu "en hausse".

Indicateur synthétique normalisé du climat des affaires dans le Commerce de détail

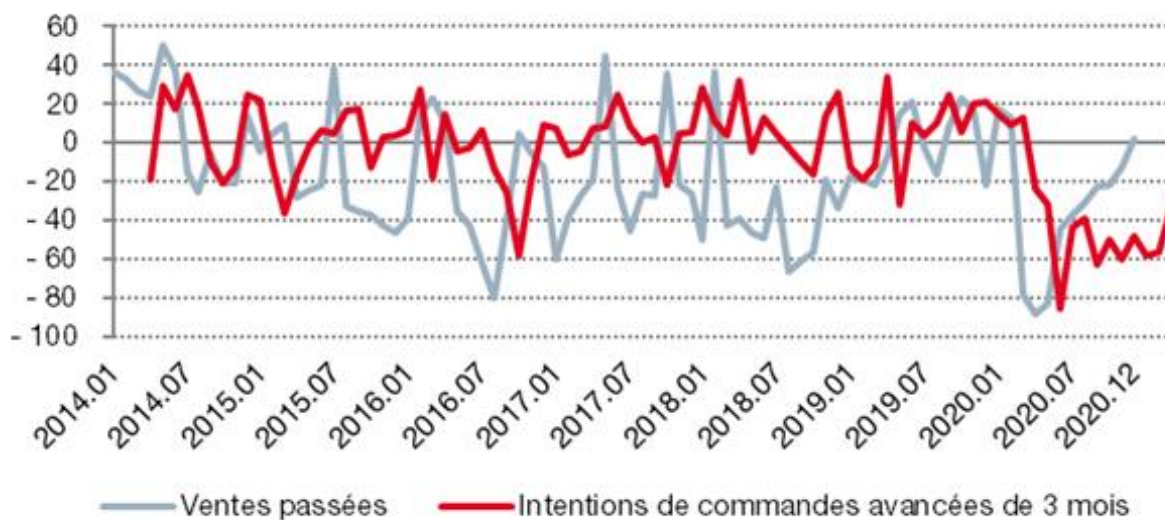


Source : IMSEE

Après une chute de près de 40 points au début de l'année 2020, le climat des affaires a augmenté à nouveau progressivement et a atteint en décembre son niveau le plus haut depuis mars. Il augmente de 4 points entre novembre et décembre.

¹ Pour d'avantage d'informations, toute la méthodologie des enquêtes est disponible sur www.imsee.mc

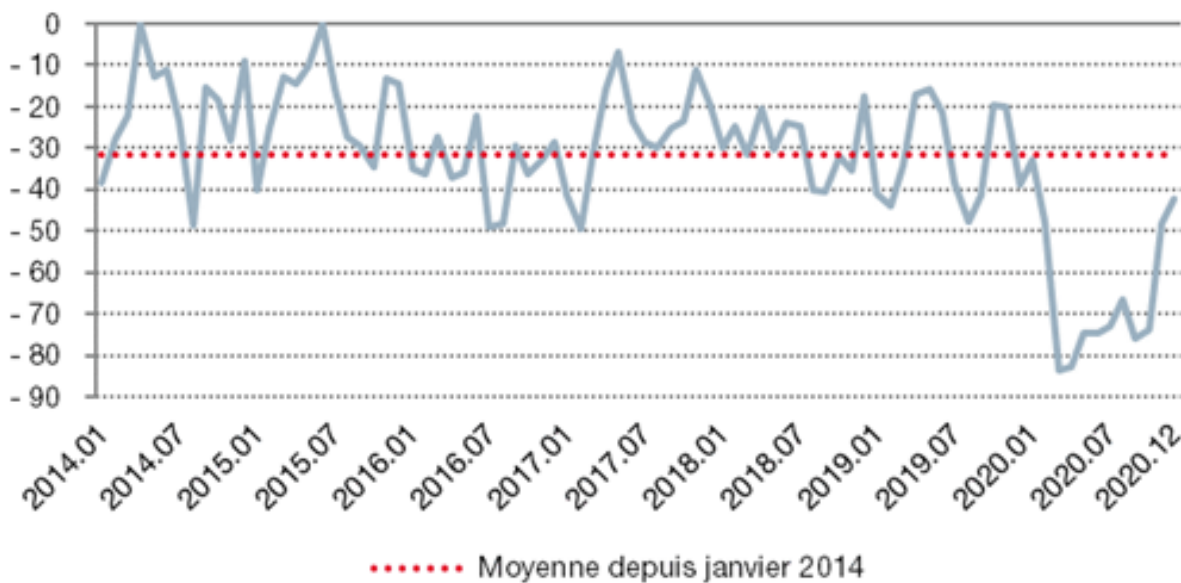
Ventes passées et intentions de commandes dans le Commerce de détail entre 2014 et 2020



Source : IMSEE

Début 2020, les ventes passées et intentions de commandes chutent elles aussi fortement, avant de se redresser, d'où l'augmentation constante du climat des affaires en 2020. Elles restent cependant tout de même inférieures à leur niveau habituel.

Fréquentation dans le Commerce de détail



Source : IMSEE

Le niveau de fréquentation a lui aussi eu une chute importante en 2020. Il s'est légèrement redressé depuis, bien qu'il reste en dessous de son niveau habituel de long terme, encore impacté par la crise sanitaire.

Observatoire du Commerce de détail

Août 2021

Pour consulter les publications de
l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Publications>

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Actualites>

Pour vous abonner à la newsletter
de l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Newsletters>

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

www.imsee.mc

